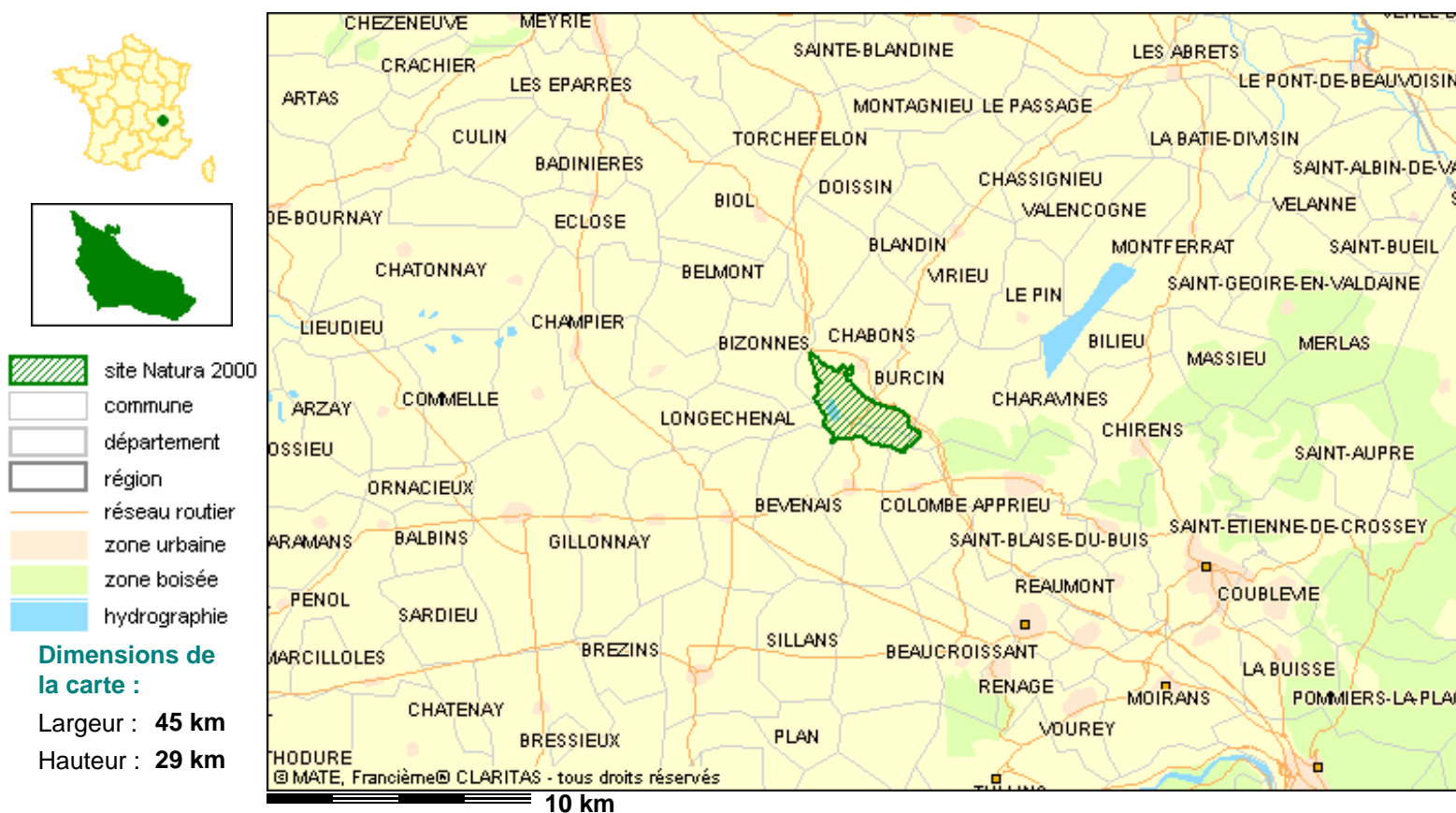


Fiche du site FR8201728: ETANG ET TOURBIERE DU GRAND LEMPS-CHABONS



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

[accueil](#) > [nature et paysages](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [rhône-alpes](#) > [isère](#) > **site fr8201728**



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des [restrictions d'utilisation](#).
Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

Identification

Code :	FR8201728
Appellation :	ETANG ET TOURBIERE DU GRAND LEMPS-CHABONS
Date de compilation :	12/1995
Mise à jour :	09/2001
Historique :	Date de proposition comme SIC : 11/1997

Localisation

Département :	Isère
Superficie :	679 ha
Altitude minimale :	500 m

Altitude maximale : 696 m**Région biogéographique :** Continentale

Description

D'origine glaciaire, la dépression de l'étang s'est comblée progressivement d'argile et de tourbe, élaborant au cours des 10.000 dernières années une tourbière très originale par ses espèces végétales, qui nous est parvenue dans un état d'intégrité remarquable.

La présence d'un plan d'eau libre et de roselières importantes à également permis le développement d'une avifaune (toutes les espèces de hérons de France sont représentées), d'amphibiens et de libellules exceptionnel pour la région. La qualité des eaux, l'originalité de la faune et de la flore, l'intérêt paléohistorique que constitue le dépôt de tourbe confèrent à la tourbière du Grand Lemps un intérêt patrimonial de niveau national concrétisé par son classement en réserve naturelle d'Etat en 1993.

Situé à 500 m d'altitude dans la région des terres froides entre Voiron et la Tour du Pin, le site de l'étang du Grand Lemps est connu de longue date dans la communauté scientifique et naturaliste par la richesse biologique de ses milieux.

Le bassin-versant est proposé dans sa globalité (850 ha) bien que les habitats communautaires ne soient présents que sur les 60 ha de la réserve naturelle.

Composition du site :

Prairies améliorées	50 %
Forêts caducifoliées	42 %
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	7 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %

Types d'habitats présents

	% couv.	SR (1)
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	6 %	C
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco Brometalia)*sites d'orchidées remarquables*	2 %	C
Tourbières hautes actives*	1 %	C
Tourbières de transition et tremblantes	1 %	C
Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Carex davallianae*	1 %	C
Tourbières boisées*	1 %	C

Espèces présentes : Amphibiens et reptiles

	PR (2)
Cistude d'Europe (Emys orbicularis)	C
Triton crêté (Triturus cristatus)	C

Espèces présentes : Invertébrés

	PR (2)
Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)	C
Ecrevisse à pattes blanches (Austroptamobius pallipes)	C

Espèces présentes : Plantes

	PR (2)
Drépanoclade brillant (Drepanocladus vernicosus)	C
Liparis de Loesel (Liparis loeselii)	C

(1) *Superficie relative* : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

(2) *Population relative* : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

***Habitats ou espèces prioritaires (en gras)** : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. **Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 25 mai 2003.** Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)